



**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
de Jacques MYARD  
Membre Honoraire du Parlement  
Maire de Maisons-Laffitte  
Président du Cercle Nation et République**

Le 27 janvier 2020

**A/S : DESTRUCTION DES SILOS DE LA CIMENTERIE LAFARGE.**

Madame, Monsieur,

Les autorités préfectorales m'informent que la destruction des 4 silos en béton de l'ancienne cimenterie Lafarge sur la commune de Cormeilles-en-Parisis et située en face de l'hippodrome est prévue :

**Le Samedi 1<sup>er</sup> Février 2020 à 12 H**

Les charges explosives seront disposées aux pieds des silos afin d'éviter un effet de souffle.

Le foudroyage des quatre silos engendre leur basculement au sol dans un ordre chronologique précis, dans un temps d'environ de 9 secondes.

Le périmètre de sécurité a été fixé à 150 mètres du lieu de dynamitage.

Très Cordialement.

Jacques Myard